

activement comme il l'a fait avec les missions de l'OTAN en ex-Yougoslavie. Il faut maintenir une présence militaire significative à l'OTAN. Toutefois, la nature des missions ne sous-entend plus un engagement quantitativement aussi important que dans le passé car les besoins ont changé. Il est nécessaire de ne jamais perdre de vue que le maintien d'une présence militaire canadienne comporte une haute valeur symbolique pour les Européens, puisqu'elle représente le gage d'un engagement transatlantique ferme.

En somme, le Canada a tout à gagner à poursuivre une implication active au sein de l'organisation.

Le Canada peut encore faire plus, pour retrouver une place importante, tant à l'OTAN, que sur la scène internationale : il doit être original, indispensable, redevenir le "champion" d'un type de mission.

L'évolution récente de la politique étrangère canadienne semble aller dans ce sens. En effet, lors d'une allocution le 30 octobre 1996, le ministre le ministère des Affaires extérieures et du Commerce international du Canada, Lloyd Axworthy, a annoncé que le Canada entendait développer et mettre au centre de sa politique extérieure la mise en place "d'une initiative canadienne de consolidation de la paix".²⁰ Cette approche se définit comme "un ensemble de moyens non-militaires visant à assurer la sécurité humaine et qui vient appuyer les opérations traditionnelles de maintien de la paix"²¹

En développant son expertise dans ce champ d'action au niveau international, le Canada pourrait retrouver une certaine influence à l'intérieur de l'OTAN. En redevenant le spécialiste d'un type de mission, le Canada serait "un expert" auquel l'OTAN pourrait avoir recours, notamment en combinaison avec ses missions de renforcement de la paix. Le Canada, en tant que membre de l'OTAN, pourrait s'assurer du succès des opérations de renforcement de la paix en effectuant un "suivi", une continuité par le biais de missions pour la consolidation de la paix. Ainsi, le gain en crédibilité qu'amènerait pour le Canada, la spécialisation dans ce nouveau créneau, au sein d'autres institutions internationales telles l'ONU, aurait des répercussions positives sur sa place et son rôle à l'OTAN.

²⁰ AXWORTHY, Lloyd, Allocution prononcée à l'Université York, " Pour une paix durable: la mise en 96/46, Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, North York, Ontario, 30 octobre 1996, p.1.

²¹ DAVID, Charles-Philippe, BOURGEOIS, Martin, " Le Canada et la consolidation de la paix: un nouvel instrument de gestion des problèmes non-militaires de sécurité", texte ronéotypé, à paraître prochainement, 24 pages.